

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 23 avril 2024

CULTURE – SANTÉ – AUTONOMIE **Convention pour le territoire Grand Est**

Signature de la convention renouvelée 2024-2026

Mardi 23 avril 2024 au palais du Rhin – siège de la direction régionale des affaires culturelles du Grand Est, **M. Samuel Bouju**, secrétaire général aux affaires régionales et européennes, **Mme Virginie Cayré**, directrice générale de l'Agence régionale de Santé du Grand Est et **Mme Nadège Hornbeck**, vice-présidente de la Région Grand Est déléguée à la Santé, à la Prévention et au Handicap, ont signé la convention Culture – Santé – Autonomie renouvelée pour la période 2024-2026.

En présence de **Mme Delphine Christophe**, directrice régionale des affaires culturelles du Grand, les invités du secteur médical et médico-social et des structures culturelles et artistiques ont échangé autour d'exemples de projets soutenus dans chacun des dix départements du Grand Est.

Un protocole national entre le ministère de la Culture et le ministère de la Santé

Déclinaison locale du protocole national fédérant les ministères de la Culture et de la Santé, les conventions régionales cadrent le partenariat entre les directions régionales des affaires culturelles et les agences régionales de santé pour la mise en œuvre de projets artistiques et culturels au sein des établissements de santé et médico-sociaux.

Deux évolutions majeures en Grand Est

La convention Grand Est renouvelée pour 2024-2026 comprend deux évolutions stratégiques majeures :

- **L'extension du partenariat à la Région Grand Est**, qui a souhaité rejoindre la dynamique interministérielle locale ;
- **L'évolution de la typologie des projets éligibles vers des dispositifs résidentiels à rayonnement plus large et à destination des publics et des personnels.**

Préambule de la convention Culture – Santé – Autonomie 2024-2026 (extraits)

La présente convention a pour objectif de promouvoir une politique de la santé et de l'autonomie qui prenne en compte toutes les dimensions de la personne en favorisant l'accès du plus grand nombre aux pratiques artistiques et culturelles et aux œuvres. Elle permet de réaffirmer l'importance d'une action interministérielle en matière de culture et de développer celle-ci au sein des établissements ou services de santé, médico-sociaux à compétence de l'ARS (exclusive ou partagée).

Une vie culturelle réduit l'isolement des patients et des résidents ou usagers. Elle respecte la dimension existentielle de la personne. La culture, vecteur de valorisation personnelle, professionnelle et sociale, est considérée comme une contribution à la politique de santé et d'autonomie qui accorde une nouvelle place à l'utilisateur. De même une action culturelle au sein des établissements ou services de santé ou médico-sociaux contribue à la qualité des relations professionnelles et améliore l'inscription de ces établissements et services dans la cité. Le public visé englobe l'ensemble de la communauté : personnes hospitalisées, résidents, usagers, familles, professionnels de santé ou de l'accompagnement.

L'engagement des partenaires, DRAC, ARS et Région Grand Est

La Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est (DRAC), l'Agence régionale de santé Grand Est (ARS) et la Région Grand Est s'engagent à conjuguer leurs efforts en faveur du développement culturel en milieu sanitaire et médico-social et en s'appuyant sur un parcours de formation à destination des professionnels de la santé, du médico-social et de la culture.

La mise en œuvre de cette politique régionale de développement culturel s'appuie notamment sur les institutions et les acteurs culturels de la Région Grand Est, prenant en compte la diversité des champs artistiques et toutes les dimensions de la culture en s'assurant que cette offre réponde aux besoins des personnes.

Objectifs partagés

La DRAC, l'ARS et la Région Grand Est partagent les enjeux suivants :

- Encourager la mise en place d'une politique culturelle au sein d'un établissement de santé ou un établissement ou service médico-social ;
- Favoriser la mise en œuvre d'interventions artistiques dans le cadre de dispositifs résidentiels au sein des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux ou dans le cadre de résidences de territoire en recherchant des actions inclusives et des actions « hors les murs » et en lien étroit avec l'offre culturelle de la cité ;
- Inciter les établissements de santé et/ou établissements et services médico-sociaux de référence pour un territoire et les établissements culturels labellisés à assurer un rôle pilote d'une dynamique Culture, Santé et Autonomie à l'échelle de leur territoire notamment, :
 - En appui des établissements de santé et/ou établissements et services médico-sociaux de ce territoire, notamment pour les parties de territoires plus fragiles et les bassins de vie moins dotés ;
 - Et par association de partenaires pour inclure les personnes faisant l'objet d'un soutien à domicile, en particulier les plus isolées.
- Développer des projets valorisant les métiers des personnels de santé ou de l'accompagnement, en les impliquant tout au long de la vie des projets, et en les intégrant dans une dynamique partenariale porteuse de sens et de qualité de vie au travail.

Un engagement financier global de 650 000 €

Le montant des projets soutenus représente un **budget global de 650 000 euros** au titre de l'année 2024 réparti entre l'État et la collectivité de la façon suivante :

260 000€ ministère de la Santé - ARS Grand Est
260 000 € ministère de la Culture - DRAC Grand Est
130 000 € Région Grand Est

Plus de 80 projets soutenus en 2024

Pour la première fois, l'appel à projets 2024, lancé à l'automne 2023, est un appel à projets qui réunit l'ARS, la DRAC et le conseil régional Grand Est.

La commission mixte (DRAC – ARS - Région) du 30 janvier 2024 a examiné les dossiers déposés au titre de l'appel à projets Culture - Santé - Autonomie 2024. Sur 115 dossiers, **83 projets ont reçu un avis favorable**, 28 un avis défavorable et 4 dossiers sont ajournés pour permettre de revoir la construction des projets.

LISTE COMPLÈTE DES PROJETS RETENUS : cf annexe en pièce jointe.

FOCUS : SÉLECTION DE PROJETS 2024

Sélection de projets inédits

- Le projet de création d'une galerie d'art au sein du Centre psychothérapeutique de Nancy par le Nouvel observatoire Photographique de Nancy se prolongera par l'accueil de résidences d'artistes dans une démarche ouverte également aux habitants et aux familles.
- La « Jungle Collaborations Brutes » rassemble au cœur d'une seule et même formation Antoine Capet du collectif Brutpop, six adolescents de l'Institut médico-éducatif d'Aumetz et le duo La Jungle. La Jungle, structure dédiée à la promotion de la musique et de arts plastiques a engagé une création avec les jeunes adolescents de l'IME.
- L'Association européenne Musique à l'hôpital en partenariat avec la fondation Vincent de Paul pilote un projet musical ambitieux avec un rayonnement territorial en Alsace et des interventions adaptées à partir les spécifiés de chaque service.
- La Compagnie Caminos propose un travail autour d'un voyage poétique sans parole centrée sur le dessin et la musique pour l'Institut Saint-Joseph-Adèle de Glaubitz de Colmar.
- L'association Arsis Farbrica propose une création théâtrale issue de l'expérience patients de l'Institut Godinot de Reims, avec un travail d'écriture et de dramaturgie participatives et une démarche inédite avec une création jouée et interprétée par les artistes professionnels. Au moment de la diffusion prévue dans les établissements de santé, le public (patients, personnels et famille) auront également un rôle participatif avec des séquences de questions réponses et d'échanges.

Sélection de résidences de création

- La résidence portée par le Camp Simone de Chateauvillain à la maison de retraite le Mail qui implique les résidents, les personnels et les familles dans le cadre d'un projet de création d'une gazette pour penser la maison de retraite comme lieu de vie ouvert aux habitants.
- La Communauté de communes Vosges côté Sud-Ouest concrétise une résidence de territoire autour de la notion de paysage à destination des habitants : jeunes élèves sur le temps scolaire et périscolaire, personnes en situation de handicap, personnes âgées résidant en EHPAD ou en habitat inclusif, bénévoles d'associations locales participent à un projet de création grâce à l'intervention de deux équipes artistiques.

Sélection de partenariats inédits avec des établissements culturels et des labels

- Le projet « Echos de papier » proposé par la Compagnie Gingolph Gâteau s'inscrit dans une création plastique et sonore à partir des collections du musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine avec le foyer de personnes en situation de handicap (Foyer Les Tomelles de Fontvannes).
- Le Vent des Forêts - centre d'art d'intérêt national invite des résidents de deux foyers d'hébergement pour adultes handicapés de la Meuse à s'inspirer d'un corpus iconographique issu de musées des beaux-arts pour la création d'un musée au sein de leur milieu de vie.
- Les Petits Comédiens de Chiffon et Jurate Trimakaitė, marionnettiste et metteuse en scène lituanienne proposent des ateliers aux adultes et enfants du centre de réadaptation de Charleville-Mézières pour s'initier à la marionnette, un regard croisé avec le cinéma grâce à un partenariat avec la Pellicule Ensorcelée.

CONTACTS PRESSE

Direction régionale des affaires culturelles

comm.grand-est@culture.gouv.fr

Agence régionale de santé

ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Région Grand Est

presse@grandest.fr